



## “ NORMES REDACTIONNELLES DE LA REVUE ”

### Texte et mise en page :

Utiliser **WORD**, police **Times New Roman 12** avec **interligne 1,5**. Texte **justifié**. Marges : **2,5 cm partout**. Tous les paragraphes et intertitres commencent par un **alinéa de 0.5**.

Les majuscules en initiale sont (parfois) dotées d'un accent. (É, À, Â, etc.)

La ponctuation obéit aux règles traditionnelles françaises.

Les mots étrangers, les locutions latines sont en italiques.  
Les siècles sont indiqués en chiffres romains : XIX<sup>e</sup> siècle.

Sont en italiques : les titres d'ouvrages (romans, recueils de nouvelles, de poésies, de contes, etc.), les noms de journaux, de revues, les titres de films.

Ni les caractères gras ni le soulignement ne doivent être employés pour mettre en relief l'importance d'un mot ou d'une idée ; Seulement l'italique est utilisé à cet effet. La composition en caractères gras est réservée aux titres, sous-titres et intertitres.

Les textes en écriture non romaine (arabe, grec, hébreu, etc.) s'en tiendront aux conventions de transcription établies pour chacune.

Le titre de l'article doit être **centré**, en **gras** et en **14 points**. À la suite, l'auteur indiquera aussi de façon **centrée**, en **10 points** : Prénom et NOM (en **gras**) ; Titre et grade ; Institution et Pays.

Le sous-titre et les intertitres en **gras, 12 points**.

Les articles seront divisés en sections introduites par intertitres, numérotées 1., 2., 3., etc. Aucun autre type de numérotation (1.1, 2.3.1) ne sera utilisé.

La taille de l'article variera entre **15 000** et **35 000 signes** (notes, bibliographie et espaces compris).

### Citations :

Une citation inférieure à trois lignes est insérée dans le corps du texte, mise entre guillemets (« ») et suivie de la référence (auteur-date-page). Une citation enchâssée dans une citation est signalée par les guillemets hauts (" ... ").

Les parties tronquées d'une citation sont indiquées par des crochets et des points de suspension : [...]. De même, toute insertion personnelle de l'auteur dans une citation est placée entre crochets.

Une citation supérieure à trois lignes est reportée dans un paragraphe distinct, entre guillemets, en corps de **10** et **interligne 1**.

### Références :

La référence, placée en fin de citation, obéit à la méthode **auteur, date, page**.

Quand l'auteur est cité une seule fois en bibliographie, on placera entre parenthèses le nom de l'auteur et la page.

Exemple : « "J'en vins presque à croire" : voilà la formule qui résume l'esprit du fantastique. » (Todorov, 35).

Si la bibliographie comporte plusieurs ouvrages du même auteur. L'ordre est le suivant : auteur, date, page. On précisera la date afin d'éviter la confusion. (Todorov, 1970, 35).

### Notes :

Les notes seront faites en numérotation continue, en bas de page. L'appel de note se situe avant la ponctuation, ou après les guillemets fermant.

### Références dans les notes :

Si la référence est citée en bibliographie, on la formulera ainsi : Prénom Nom, Titre, page.

Si la référence ne figure pas en bibliographie, elle comportera tous les éléments d'une référence complète. Exemple : Patrick Modiano, *Rue des Boutiques Obscures*, Paris, Éditions Gallimard, 1978, p. 128.

### Bibliographie :

Elle est obligatoire en fin d'article. Les noms d'auteurs seront mis en majuscules.

#### Un auteur, un ouvrage

VERSINI Laurent, *Le roman épistolaire*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Littératures modernes », 1979, 264 p.

#### Un ouvrage, deux auteurs

SOUILLER Didier et WLADIMIR Troubetzkoy, *Littérature comparée*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Premier Cycle », 1997, 787 p.

#### Ouvrage collectif

BACKES Jean-Louis et *al.*, *Romans du crime*, Paris, Didier Érudition CNED, 1998, 198 p.

#### Article dans un périodique

NEVEU Érik, « La banlieue dans le néo-polar », *Mouvements. Le polar entre critique sociale et désenchantement*, n° 15/16, La Découverte, Mai-août 2001, p. 22-27.

#### Thèse

NOM prénom, « Titre », Thèse, Université, Directeur de recherche, Année.

#### Publication en ligne

NOM Prénom, « Titre de la contribution », Titre du site [en ligne]. Disponible sur : <http://www. ....> (date de consultation).

Exemple : DELEUZE Gilles, « Le temps musical », conférences Ircam 00/00/1978. Les cours de Gilles Deleuze [en ligne]. Disponible sur : <http://www.webdeleuze.com/php/sommaire.html> (consulté le 10 octobre 2003).

## **Notice bio-bibliographique de l'auteur :**

Chaque article doit être accompagné (après la bibliographie finale) d'une notice bio-bibliographique concise de l'auteur (de 5 lignes tout au plus, précisant l'établissement d'affiliation, statut, ses publications, sa participation à des colloques et son adresse électronique).